



ELEN – European Language Equality Network

Comité français EBLUL/ELEN

*Bureau Européen pour les Langues Moins Répandues
European Bureau for Lesser Used Languages*

Comité des Droits Économiques, Sociaux et Culturels Nations Unies

58 ème session - 6 au 24 juin 2016

Nations Unies - Genève.

FRANCE :

PROPOSITIONS de RECOMMANDATIONS d' EBLUL/ELEN-France

en vue d'une reconnaissance effective de la diversité des langues et des cultures

1- PROMOUVOIR LE BILINGUISME DANS LA VIE PUBLIQUE jusqu'à LA CO-OFFICIALITÉ DE LA LANGUE RÉGIONALE ou TERRITORIALE à côté de la langue française dans les territoires où la demande est exprimée par les assemblées élues ou la population.

2- RECONNAÎTRE LA DISCRIMINATION LINGUISTIQUE DANS LA LOI PÉNALE contre toutes les formes de discrimination, comme vient de le recommander la commission du Conseil de l'Europe contre le racisme et l'intolérance (rapport de l'ECRI du 1^{er} mars 2016 sur la France)

3- ASSURER LE FINANCEMENT PUBLIC DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES EN IMMERSION EN LANGUES RÉGIONALES pour permettre la gratuité de l'enseignement à toutes les familles et aux élèves, quelle que soit leur origine, qui choisissent une éducation en langue régionale permettant un bilinguisme équilibré et la formation de locuteurs actifs.

4- GÉNÉRALISER L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE, de la culture, de l'histoire régionales, et l'éducation au respect de la diversité des cultures

5- MÉDIAS AUDIOVISUELS : METTRE EN PLACE UNE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE pour atteindre progressivement un volume de production et de diffusion en langues régionales représentant un pourcentage significatif du budget de l'audiovisuel public (par exemple 10 % en 10 ans).

EBLUL-France

European Language Equality Network

Réseau Européen pour l'Égalité des langues

Association déclarée loi 1901

9 straed/rue La Tour d'Auvergne 29270 KARAEZ - CARHAIX

Téléphone : 00 33 (0)2 98 73 20 58 - elen.kreiz@gmail.com;